



**PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS (SSNA) :
CHANGEMENTS APPORTÉS AU FICHER DE PRIX DES
ORTHÈSES PLANTAIRES FAITES SUR MESURE**

À compter du 1^{er} mai 2017, le Programme des SSNA augmentera de 1,4 % le montant remboursé des orthèses plantaires faites sur mesure. Le fichier de prix sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2018. Cette augmentation ne touche pas les fournisseurs avec lesquels le Programme des SSNA a déjà conclu des ententes.

Le nouveau fichier de prix s'applique aux demandes d'autorisation préalable reçues le 1^{er} mai 2017 ou après cette date. Dans le cas des demandes d'autorisation préalable (AP) reçues avant le 1^{er} mai 2017, nous recommandons aux fournisseurs de soumettre les demandes de paiement à Express Scripts Canada en entrant le code indiqué dans la lettre de confirmation d'AP.

| Article | Code | Prix à l'échelle nationale |
|---------------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| Orthèses plantaires faites sur mesure | 99400624 | 456,30 \$ |

Des renseignements relatifs aux politiques et à la couverture sont disponible sur le site Web de Santé Canada à l'adresse canada/ssna. Afin de confirmer l'admissibilité du client à ce service, veuillez téléphoner le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs d'Express Scripts Canada au numéro 1 888 511-4666. Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le bureau régional de Santé Canada.